



Numérique : Développement du H@ut Débit



La Communauté de Communes **pilote le déploiement du numérique sur son territoire** en collaboration avec le syndicat Haute Garonne Numérique et le Conseil Départemental du Tarn.



Sur le territoire du **Tarn**, la Communauté de Communes a conventionné avec le Conseil Départemental pour la construction d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP). Celui-ci permet de proposer des services et des offres de connexion internet aux particuliers et aux entreprises par des fournisseurs d'accès à Internet (Fttb, amélioration ADSL, satellite, Wimax, G...). La Communauté de Communes co-finance à hauteur de 50% les aménagements numériques, et les 50% restant sont à la charge du Département du Tarn.



Afin de connaître l'éligibilité et les opérateurs possibles, les abonnés des communes concernées peuvent :

- Prendre contact avec leur fournisseur d'accès internet
- Se connecter sur des sites de test d'éligibilité. A partir d'un numéro de téléphone fixe, le site pourra vous donner la liste des opérateurs et le débit .



Afin de connaître le déploiement du Très Haut Débit au domicile (Fibre ou 4G fixe)

Pour la Haute-Garonne :

- Le guide de l'abonné sur <https://haute-garonne-numerique.fr/publications/>
- Pour toute demande d'éligibilité d'une adresse, afin de suivre le déploiement: <https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>
- Dès ouverture commerciale de la zone, afin de connaître l'éligibilité de son adresse : <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

Pour le Tarn :

- les étapes clés de la construction du réseau : <http://tarnfibre.fr/larrivee-de-la-fibre/>
- Connaître son éligibilité, et dans l'affirmative, l'opérateur de son choix : <http://tarnfibre.fr/test-deligibilite/>
- le FAQ : <http://tarnfibre.fr/une-question/>

Pour l'Aude :

- les technologies, les étapes de constructions, le planning de déploiement : <https://www.syaden.net/nos-metiers/telecommunications/tres-haut-debit/>





Si vous n'êtes pas encore éligible au haut débit

Un soutien financier a été mis en place par le gouvernement dans le cadre du [plan France Très Haut Débit](#) pour lutter contre les inégalités territoriales liés au déploiement du haut débit en France. Cette aide financière va jusqu'à 150€ et permet de s'équiper avec des solutions sans fils comme la box 4G et [la connexion internet par satellite](#).

